
Abidjan, le 18 Octobre 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

N° *04*/MCF/INSAAC/DG/da

COMMUNIQUÉ

A(ux)

- Madame l'Agent Comptable
- Monsieur le Contrôleur Budgétaire
- Responsables des écoles et centres
- Chef de la scolarité
- Délégué général des étudiants
- Admis aux concours d'entrée dans les écoles

Objet : Ouverture des inscriptions

Le Directeur Général de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) informe Madame l'Agent Comptable, Monsieur le Contrôleur Budgétaire, les Responsables des écoles et centres, le Chef de la scolarité, le Délégué général des étudiants et les admis aux concours d'entrée que les inscriptions s'ouvrent du **Lundi 21 octobre au Vendredi 08 novembre 2019 à 16 h30.**

L'étudiant procédera à son inscription selon la procédure suivante :

- 1) se rendre en ligne sur le site **www.insaac.edu.ci** pour imprimer sa fiche de paiement ;
- 2) Se rendre à l'Agence Comptable pour le paiement des frais d'inscription.
 - **LICENCE 1 : 30. 000 F CFA**
 - **MASTER 1 : 60.000 F CFA**
- 3) Passez au service de la scolarité pour la confirmation de son inscription sur présentation des reçus de paiement délivrés par l'agence comptable.

Passé ce délai, tout étudiant non inscrit ne fera plus partie des effectifs de l'Institut et par conséquent, il perdra le bénéfice de la bourse.



Le Directeur Général

[Signature]
Pr. OUATTARA Siaka
Maître de Conférences